



**Communiqué de presse de monsieur Jean-Pierre Audy,
député européen,
conseiller municipal de Meymac.**

16 juin 2006

**Jean-Pierre Audy, député européen membre du PPE-DE, nommé
rapporteur du dossier sensible des biocarburants en Europe.**

Jean-Pierre Audy a été nommé rapporteur pour avis de la commission commerce internationale (INTA) du parlement concernant le rapport "Une stratégie pour la biomasse et les biocarburants", 2006/2082(INI).

Dans un premier échange de vue au sein de la commission du commerce international, monsieur Audy a souligné, devant ses collègues eurodéputés, l'importance de mettre en œuvre au sein de l'Union européenne une politique équilibrée en faveur des biocarburants.

Dans son intervention, Jean-Pierre Audy a donné les indications qui suivent:

"La nécessité d'accroître la part de marché des biocarburants correspond à un impératif stratégique à la fois sur le plan énergétique, environnemental, mais aussi commercial et c'est sur ce dernier point que mon avis sera naturellement orienté.

J'estime que nous devons trouver un taux de pénétration des importations acceptable avec le développement progressif d'une production communautaire et qu'à ce taux, devra correspondre un taux de protection tarifaire adéquat.

Nous devons être vigilants par rapport aux négociations commerciales de l'organisation mondiale du commerce (OMC) dans le cadre de l'agenda de Doha, aux négociations avec le Mercosur et le système de préférences généralisées, et dans une moindre mesure avec les pays Afrique-caraïbes-pacifique (ACP).

Je terminerai par le fait que cet avis va nous permettre d'adresser un message fort au conseil et à la commission, concernant la nécessaire cohérence de la politique de l'Union européenne en matière de biocarburants avec sa stratégie d'ensemble pour le développement de ce secteur naissant."